

Présidentielle : quatorze fédérations associatives demandent « une grande loi sur le grand âge »

19h30, le 9 avril 2022 - Par Rédaction JDD

Voici leur tribune : « Depuis quinze ans, les pouvoirs publics annoncent une grande réforme de l'accompagnement des personnes âgées. Depuis quinze ans, cette « fameuse » réforme est repoussée face aux vicissitudes de la vie politique, aux crises financières ou sanitaires et, au fond, à la certitude que les personnes âgées ne descendront pas (pas encore !) dans la rue.

Soyons juste : des mesures historiques ont été prises récemment, comme la création de la branche autonomie de la Sécurité sociale et la revalorisation des métiers du grand âge. Mais elles restent largement insuffisantes pour répondre aux difficultés immédiates et, plus encore, pour faire face au défi démographique qui s'amorce. La « vague grise » arrive alors que le secteur du grand âge tente déjà de résister face à un manque de moyens humains et financiers chronique.

Car la transformation démographique que nous allons connaître s'impose à tous : dans les vingt ans à venir, le nombre de personnes de plus de 75 ans va quasiment doubler et représenter près de 11 millions de personnes, contre moins de 6 millions aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'un sujet théorique. Ces personnes, c'est nous ou nos parents. Et ce futur du vieillissement est tout proche : dès 2025, les besoins d'accompagnement augmenteront de façon spectaculaire, de sorte que la préservation de l'autonomie des personnes âgées devient un impératif catégorique.

*«La réforme de
l'accompagnement du grand
âge ne peut plus être renvoyée à
plus tard»*

Il faut l'affirmer avec force : oui, cet accompagnement que nous voulons solidaire et qui suppose une augmentation décisive des moyens humains consacrés au grand âge aura un coût pour la collectivité. Mais ce coût sera bien moins grand que celui de l'immobilisme, qui entraînerait des dépenses subies considérables, liées à la multiplication des pathologies chroniques et des pertes de chance.

Ainsi l'ambition d'une société de la longévité est une ambition réaliste pour vivre mieux plus longtemps et pour préserver notre protection sociale. La réforme de l'accompagnement du grand âge ne peut plus être renvoyée à plus tard. Notre pays, nos grands-parents, nos parents, et nous demain ne pouvons plus attendre.

Les personnes âgées doivent pouvoir choisir leur mode d'accompagnement – à domicile, en établissement ou dans un tiers-lieu –, bénéficier d'un temps de présence professionnelle suffisant, adapter leur logement... Le défi est immense et suppose la mise en œuvre d'une réforme majeure, pour adapter l'ensemble de notre société au vieillissement.

Il est impératif que, dès les cent premiers jours du futur gouvernement, soit lancée la réforme du grand âge au travers d'une grande loi sociétale qui soit aussi une loi de programmation donnant à la France les moyens de ses ambitions pour ses citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Nous appelons les candidats à la présidence de la République à s'engager solennellement dans cette démarche devant l'ensemble des Français, dès leur élection. »

Les signataires :

Adedom, ADMR, AD-PA, Fedesap, Fehap, FESP, FHF, Fnaap/CSF, Fnadepa, Fnaqpa, FNMF, Synerpa, UNA, Uniopss